

SNU: la justice saisie après des accusations de harcèlement sexuel et de racisme

(), (AFP) -

La secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et du SNU, Sarah El Haïry, a saisi mardi le procureur de la République après des accusations de harcèlement sexuel, de racisme et d'humiliations concernant des faits survenus lors de séjours du service national universel (SNU).

Ces faits se seraient déroulés en juin et juillet 2022, au cours de deux séjours de cohésion du SNU, dans les Hauts-de-Seine. Selon un document révélé par l'hebdomadaire Politis et dont l'AFP a obtenu copie, des faits de harcèlement sexuel, propos racistes, humiliations et gestes déplacés auraient été commis par un commandant, et un lieutenant-colonel qui aurait eu une attitude jugée "inappropriée", sur des tuteurs et des volontaires.

Selon ce rapport d'incidents, transmis, selon Politis, au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), ce commandant aurait notamment dit "en s'adressant à des volontaires, mineures, qui se plaignent de ne pas avoir de toilettes dans leur chambre : +les filles, j'ai des toilettes dans ma chambre, si vous voulez passer, vous êtes bientôt majeures+".

A un autre moment, il est précisé qu'"une tutrice s'est penchée afin de ramasser un stylo par terre, à ce moment-là, ce commandant lui a mis un coup de ventre au niveau du postérieur en disant +fais gaffe à pas te baisser comme ça tu pourrais te prendre des coups+".

Le commandant appelait par ailleurs "les encadrantes de couleur noire +la cousine+ et disait qu'elles étaient toutes cousines entres elles puisqu'elles sont noires" et "s'agissant des autres encadrantes (de peau blanche) il s'adressait à elles en disant +la princesse+", est-il indiqué.

Concernant le lieutenant-colonel, le rapport relate des incidents dont une "punition collective sportive sur la piste d'athlétisme" en pleine nuit, au cours de laquelle un jeune se serait retrouvé "allongé au sol totalement inconscient".

Contacté par l'AFP, le cabinet de Sarah El Haïry a expliqué qu'elle avait "saisi l'inspection générale de l'Education" pour que cette dernière "engage une enquête afin de faire la lumière sur le fonctionnement" de ce centre SNU à l'été 2022.

"A l'issue de cette mission, les mesures et sanctions nécessaires seront prises", assure-t-on de même source, ajoutant qu'"au titre de l'article 40 du code de procédure pénale, la secrétaire d'Etat a saisi le procureur de la République".

Selon une source proche du dossier, ces officiers ne sont plus en service actif au sein de l'armée de terre.

Dans un tweet, le syndicat L'Union étudiante a dénoncé mardi des "comportements graves" et "choquants".

Afp le 18 avr. 23 à 19 33.